



# ASSOCIATION B.O.X.E.R' A.M.I

(BOXER OU CROISE EN RECHERCHÉ D'ADOPTION PAR MAÎTRE INCONDITIONNEL)  
n° préfecture W822000598

909 Route du Mas Roudié - Mas Del Sirey  
46600 GIGNAC

 07 69 92 25 71

[association.boxerami@gmail.com](mailto:association.boxerami@gmail.com)

Vous souhaitez

**Devenir Famille d'Accueil pour un boxer**

**En guise de « premier contact », merci de remplir et de nous retourner ce formulaire pour avoir un peu plus de détails pour mieux cibler vos attentes.**

**Et n'hésitez pas à venir vous inscrire sur le forum sur lequel passent désormais les annonces des BOXERS que nous avons à adopter <http://www.boxerami.org>**

NOM, Prénom .....

Adresse .....

.....Code postal..... Ville.....

Tél fixe ..... Portable ..... Email.....

Date de naissance..... Profession.....

1-Pourquoi voulez-vous devenir FA? (votre motivation en quelques lignes).....

.....  
.....

2-Quelle distance êtes vous prêt à parcourir si vous deviez aller le chercher ?.....

3- Préférez -vous :  un mâle  une femelle  indifférent  
pourquoi .....

4 -Avez vous déjà eu un chien ?  oui  non

5 -Avez vous déjà eu un Boxer ?  oui  non

Si **non**, connaissez-vous les boxers ?  non  oui Comment ?.....

7-Avez-vous actuellement d'autres animaux ?

Race	Sexe	Age	Stérilisé (oui/non)

8-Quel(s) genre de chien(s) est-ce ? (Dominant, dominé, sportif, calme) .....

Avez vous la possibilité de séparer les animaux, en cas de problème d'entente.....

9 – Vous vivez  en appartement  en maison  sans jardin  avec jardin

Si vous avez un jardin, superficie..... nature et hauteur de clôture.....

10 – Nombre d'enfants..... Leurs âges.....

Ont-il déjà eu des contacts avec des chiens ?  oui  non

Une naissance est-elle prévue dans un futur proche ?  oui  non

11-Temps d'absence quotidienne estimée (complètement seul ou avec congénère(s)).....

Où sera le chien pendant ces absences.....

12 - Combien de promenades prévoyez vous (fréquence et durée) ?.....

13 – êtes vous conscient de ce qu'implique être « FA »

14- Etes vous conscient que le chien accueillit devra être éduquer ou rééduquer ?

Que dans les ¾ des cas l'asso ne sait rien ou presque de son caractère et que cela sera votre rôle de le découvrir

Etes vous près a vous engager en toute connaissance de cause ?.....

- Avez vous des question par rapport ce qui est indique ci-dessus ?.....

15 - Ou vivra le chien (maison ou dehors nuit et jour) ?.....

16- Si périodes de vacances pourrez vous l'emenez avec vous ?

17 – Êtes vous conscient qu'il pourra demander patience, ténacité et éducation ?  oui  non

18 - Acceptez vous de recevoir la visite d'un délégué avant la décision de l'asso  oui  non

19 –Vous engagez vous a garder le chien, même si vous avez quelques soucis de discipline avec lui ? et a le tester au mieux de vos possibilités, afin de nous permettre de lui trouver un adoptant lui correspondant  oui  non

20 - Avez vous pris connaissance des conditions d'adoption ci-dessous ?  oui  non

Une aide pourra vous être apportée par nos « référant FA » dont les coordonnées vous seront communiquées

Fait à ..... Le.....

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations ci-dessus

mention manuscrite « Lu et approuvé »

mention manuscrite « Lu et approuvé » du conjoint

SIGNATURE

SIGNATURE du conjoint

Le rôle des Familles d'Accueil

Être FA signifie accueillir pour une durée déterminée ou indéterminée un chien dont l'asso ne sait rien ou peut de choses, car la majorité des chiens pour lesquels une FA est nécessaire sortent de refuge, nous ne savons donc que très peu de chose sur leur comportement

Pour ceux, plus rare, sortant directement de leur ancienne famille, nous ne savons QUE CE QUE l'ancien propriétaire a bien voulu nous dire

Le rôle de la FA consiste en premier lieu à tester le chien, et à donc nous permettre de le faire adopter au mieux de son caractère

La FA a à sa charge les frais de nourriture du chien en accueil, étant bien entendu que les soins vétérinaire (s'il doit y en avoir) seront à la charge de l'association

Il est cependant demandé à la FA de faire ces soins auprès d'un vétérinaire pratiquant des tarifs pour les associations ou chez un vétérinaire recommandé par l'association

Concernant l'assurance, les boxers n'étant pas catégorisés, il n'y a pas lieu d'avoir une assurance spécifique, il est toutefois conseillé de prévenir son assurance muti-risques habitation de la venue du chien, afin que les dégâts que celui-ci pourrait éventuellement causer soient pris en charge, car c'est la personne qui a la garde du chien, qui en assume la pleine responsabilité

### ***PETITS CONSEILS A LIRE IMPERATIVEMENT***

*L'animal devra s'intégrer progressivement à votre famille, s'habituer à vos rythmes, vos habitudes et vos règles. Nous vous recommandons d'être VIGILANT et PATIENT. L'animal à un passé, il a parfois vécu en box pour ceux issus de refuges, nous vous conseillons de ne pas trop le solliciter dans les premiers jours de son arrivée et de le laisser découvrir son nouvel environnement et sa nouvelle famille.*

*Nous vous conseillons de prévoir pour le chien un endroit « à lui », ou il pourra être tranquille, sans pour autant être exclu de la vie de famille. Vous pouvez installer son coussin ou panier dans un coin du salon par exemple, évitez les lieux de passages fréquents tels une entrée ou un couloir. Lorsque votre chien sera dans « son endroit » IL NE FAUDRA PAS VENIR LE DERANGER. Pour les repas, dans la mesure du possible, il est préférable de le faire manger après vous, mais dans un coin tranquille, IL NE FAUDRA PAS VENIR LE DERANGER pendant ce moment.*

*Si le chien doit cohabiter avec d'autres chiens, nous vous conseillons de faire les présentations dans un lieu neutre, en dehors de votre lieu d'habitation. Ne les laissez pas complètement seuls dans les premiers temps. Il faudra les laisser seuls progressivement, débutez par une absence de 10 minutes, vous pourrez ainsi augmenter au fur et à mesure la durée de votre absence. Si le chien doit cohabiter avec un chat, si votre habitation vous le permet, présentez le chien et le chat à travers une porte fenêtre fermée, l'un et l'autre étant de chaque côté de la fenêtre. Puis, (ou si votre habitation ne dispose pas de porte vitrée) installez le chat sur un meuble à mi-hauteur, duquel il pourra partir sans contraintes, et présentez le chien tenu en laisse (une laisse courte, tenue lâche, le chien ne doit pas se sentir entravé).*

*Si vous avez des enfants, nous vous recommandons de NE JAMAIS LES LAISSER SEULS AVEC UN CHIEN. Les enfants de moins de 10 ans ne savent pas reconnaître les signes d'avertissement d'un chien, vous devez donc être en permanence dans un périmètre proche afin de pouvoir écarter l'enfant du chien si besoin. En outre, les enfants en bas âge émettent parfois des sons (cris stridents, pleurs) ou font parfois des gestes brusques qui peuvent surprendre le chien, et selon leurs âges seront tentés de solliciter le chien alors qu'il dort ou qu'il mange sans pouvoir présager du danger. LA PLUS EXTREME VIGILANCE est préconisée avec les enfants de moins de 5 ANS.*

*Il est également conseillé de NE PAS LACHER le chien durant les 1<sup>er</sup> semaines, lors des promenades, une longe de 5 mètre est recommandée*

*L'association vous a donné les informations les plus précises possibles qui ont été portées*

*à sa connaissance sur le comportement du chien. Toutefois, notamment pour les chiens qui viennent d'un refuge, elles sont données à titre indicatif, le comportement du chien est susceptible de changer après sa mise en FA.*

*Pour que tout ce passe au mieux, nous ne saurions que trop vous recommander de suivre les conseils ci-dessus*